

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00142 Numéro SIREN : 410 992 408 Nom ou dénomination : A PROPOS ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 9611

A PROPOS ARCHITECTURE
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : 42 Avenue du Maréchal Foch
49300 CHOLET
410 992 408 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 13 JUL. 2023

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EB DATE DU 31 MAI 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 79 865,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	79 865,51 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte autres réserves	134,49 euros
Somme distribuables :	80 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés	80 000,00 euros
Soit 80 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

10

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement de 40%	Revenu non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2021	50 000 €	50 000 €	
31/12/2020	50 000 €	50 000 €	
31/12/2019	50 000 €	50 000 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

10/11

2

SARL A PROPOS ARCHITECTURE

Architectes

42 Avenue du Maréchal Foch

49300 CHOLET

Siret : 41099240800063

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes certifiés
conformes.



Comptes
certifiés
conformes



Comptes certifiés
conformes



Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	30 896	3 988	26 908	11 868
Fonds commercial (1)	45 735		45 735	45 735
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	442 058	129 124	312 933	168 133
Immobilisations corporelles en cours				53 550
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 067		18 067	8 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	536 755	133 112	403 643	287 685
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	744 240	9 172	735 068	591 498
Autres créances	11 235		11 235	62 240
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	240 730		240 730	279 658
Charges constatées d'avance (3)	8 047		8 047	24 658
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 004 252	9 172	995 081	958 055
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 541 007	142 284	1 398 723	1 245 740
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	604 970	665 822
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	79 866	-10 851
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	717 836	687 970
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	244 156	145 471
Emprunts et dettes diverses (3)	60 195	477
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 707	84 374
Dettes fiscales et sociales	310 119	237 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 711	64 610
Autres dettes		25 835
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	680 888	557 769
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 398 723	1 245 740

(1) Dont à plus d'un an (a)	204 253	115 799
(1) Dont à moins d'un an (a)	476 635	441 970
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		586
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 719 590	1 325 563
Chiffre d'affaires net	1 719 590	1 325 563
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	33 484	7 108
Autres produits	666	46
Total I	1 753 741	1 332 716
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	432 474	328 060
Impôts, taxes et versements assimilés	15 837	14 165
Salaires et traitements	798 877	682 467
Charges sociales	350 516	278 922
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	49 369	39 197
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	123	274
Total II	1 647 196	1 343 085
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	106 545	-10 368
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 435	1 335
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 435	1 335
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 435	-1 335
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	104 110	-11 703

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	26	242
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	26	242
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	325	
Sur opérations en capital	288	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	613	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-587	242
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	23 657	-609
Total des produits (I+III+V+VII)	1 753 767	1 332 959
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 673 901	1 343 810
BENEFICE OU PERTE	79 866	-10 851

- (a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier
 - (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 - (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 - (3) Dont produits concernant les entités liées
 - (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société A PROPOS ARCHITECTURE a déménagé de Saint-Léger-Sous-Cholet à Cholet en mai 2022.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A PROPOS ARCHITECTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 398 723 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 866 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 156	24 750	22 275	76 631
Immobilisations incorporelles	74 156	24 750	22 275	76 631
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	171 809	156 530	23 904	304 436
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	147 002	28 218	37 598	137 622
- Immobilisations corporelles en cours	53 550		53 549	
Immobilisations corporelles	372 361	184 748	115 050	442 058
- Prêts et autres immobilisations financières	8 400	9 667		18 067
Immobilisations financières	8 400	9 667		18 067
ACTIF IMMOBILISE	454 917	219 165	137 325	536 755

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions	24 750	184 748	9 667	219 165
Augmentations de l'exercice	24 750	184 748	9 667	219 165
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		53 549		53 549
Cessions	22 275	61 501		83 776
Diminutions de l'exercice	22 275	115 050		137 325

Parmi les acquisitions principales et supérieures à un seuil de 10 000 euros de l'exercice :

- Menuiseries Cholet : 51 389 euros
- Cloisons sèches Cholet : 42 794 euros
- Peintures et sols Cholet : 32 158 euros
- Archicad : 24 750 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Eléments achetés	45 734
Total	45 735

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 553	9 710	22 275	3 988
Immobilisations incorporelles	16 553	9 710	22 275	3 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 021	24 535	23 616	35 940
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	115 657	15 124	37 598	93 184
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	150 678	39 660	61 214	129 124
ACTIF IMMOBILISE	167 232	49 369	83 489	133 112

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 781 589 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	18 067		18 067
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	744 240	744 240	
Autres	11 235	11 235	
Charges constatées d'avance	8 047	8 047	
Total	781 589	763 522	18 067

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	321 834
Fournisseurs - RRR à obtenir	3 150
Total	324 984

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 680 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	244 156	39 903	162 932	41 320
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 707	30 707		
Dettes fiscales et sociales	310 119	310 119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 711	35 711		
Autres dettes (**)	60 195	60 195		
Produits constatés d'avance				
Total	680 888	476 635	162 932	41 320

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	124 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	24 729
(**) Dont envers les associés	55 384

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 55 384 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 099
Associés - intérêts courus	379
Dettes provis. pr congés à payer	44 524
Personnel - autres charges à payer	18 904
Charges sociales s/congés à payer	14 622
Charges sociales TNS à régulariser	14 516
Etat - autres charges à payer	1 531
Etat - Taxe Apprentissage à payer	447
Etat - Formation Continue à payer	2 635
Total	118 658

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	8 047		
Total	8 047		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Prestations de services	1 719 590		1 719 590
TOTAL	1 719 590		1 719 590

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 192 000 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Emprunt CM - Travaux Vertou : Nantissement du fonds de commerce	160 000
Emprunt CM - Travaux Vertou : Caution solidaire associés	72 000
Emprunt CM - Travaux Cholet : Caution solidaire	120 000
Autres engagements donnés	352 000
Total	352 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	192 000

